

ABES 2015
Intervention de Raymond BERARD
Journées ABES, 17 mai 2011

Bilan mai 2010-Mai 2011

« [L'ABES] a déployé une activité intense comme à l'accoutumée »

Je ne traiterai ni des applications, ni des projets en cours : voir les sessions « actualités de l'ABES » et « portail des thèses »

1.1 Groupement de commande Elsevier

Le marché Elsevier mettant à disposition de 123 établissements via ScienceDirect les collections Freedom et CellPress a été notifié le 4 mai pour un montant de 22 204 034 € HT en 2011.

Il couvre la période 2011-2013 avec une clause de sortie en cas de non production d'un nouveau modèle économique par Elsevier au plus tard le 1^{er} décembre 2012.

Depuis presque 10 ans que l'ABES porte des groupements de commandes, nous n'avions pas encore connu de marché aussi long (les premières réunions remontent à mars 2010), complexe et difficile à mettre en œuvre. L'ABES s'est trouvée confrontée aux difficultés suivantes :

- Difficulté à obtenir les engagements écrits des établissements dans les délais impartis
- Revirement de quelques uns qui a généré un travail inutile pour l'ABES (ouverture d'accès à la plateforme archives)
- Bras de fer avec Elsevier sur les conditions de paiement la 1^{ère} année du marché :
 - o 50 % au 30 juin
 - o 25 % au 20 juillet
 - o 25 % au 20 août
- Tension extrême sur la trésorerie de l'ABES
- Incompréhension des contraintes de trésorerie de l'ABES par certains établissements. 5 000 € de pénalités par jour de retard !
Délai de paiement de 30 jours : l'ABES ne peut pas tenir compte des retards dus à SIFAC, au passage en Conseil d'Administration etc...
- Certains demandent de modifier les conventions, vérifient si ma signature sur les conventions de constitution est bien un original.
- Positionnement des EPST par rapport à Couperin
- Difficultés de pilotage d'un groupement de commandes réunissant un aussi grand nombre de membres aux intérêts pas toujours convergents

Un bilan de ce groupement de commande sera réalisé le 6 juillet avec ses acteurs (Couperin, ABES, EPST, MESR) pour identifier les pistes d'amélioration.

1.2 WorldCat

Après une première étape de chargement des données début 2010, les opérations de mise à jour qui devaient être menées en juillet 2010 ne se sont pas déroulées de façon satisfaisante, empêchant les deux mises à jour trimestrielles prévues en octobre et en décembre.

OCLC a reconnu sa responsabilité et mobilisé au 1^{er} trimestre 2011 des moyens humains conséquents dans son siège de Dublin (Ohio) et à Leiden pour nettoyer la base.

L'ABES a demandé une compensation financière à OCLC qui l'a acceptée sous forme de 4 mois de gratuité de l'abonnement à WorldCat. Les établissements bénéficieront donc de 4 mois d'abonnement gratuit en 2012 (janvier-avril).

Une enquête sera lancée fin 2011 dans la perspective du renouvellement du marché d'adhésion.

Je remercie ceux d'entre vous qui ont voté pour moi lors des élections au Global Council. J'y ferai entendre la voix de l'ABES et des BU françaises, de concert avec nos partenaires européens, qui ont comme nous des attentes fortes d'amélioration de la qualité de WorldCat.

1.3 Conventions Sudoc PS

1^{ère} vague : 8 CR (5 en province : Bordeaux, Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand, Limoges ; 3 en Île de France : Sorbonne, Cujas, INHA)

Constat des négociations : certains CR ont eu des difficultés à chiffrer leurs projets.

Principaux types de projets :

- gestion ou le soutien à un plan de conservation partagée des périodiques
- prospection de structures documentaires sur le critère de l'intérêt des fonds
- communication en direction du réseau

Les conventions des 8 CR pilotes leur ont été envoyées en avril. Seuls les projets ont été pris en compte pour les financements ; les critères d'activité bibliographique n'ont pas été retenus dans la mesure où ils sont souvent intégrés dans les projets. C'est le cas par exemple de la poursuite de l'entrée de titres patrimoniaux sur la Méditerranée (anciennes colonies) ou de la reprise des mises à jour de la BFM (Limoges).

Les projets portent sur 3 années. Une somme identique sera versée aux CR par avenant en 2012 et 2013 sous réserve de la disponibilité des crédits.

Il reste 23 autres CR qui doivent entrer dans le nouveau dispositif à compter du 1er janvier 2012. Les prochaines négociations seront engagées en juin avec les CR Midi-Pyrénées et Biologie (MNHN).

1.4 Transferts de missions

Chacun a tenu ses engagements. Le MESR a transféré les postes et les budgets. L'ABES a mis en œuvre ses nouvelles missions.

Visite de MM. Piozin, adjoint au DGESIP, et Marian à l'ABES le 15 mars pour dresser le bilan des transferts MESR-ABES.

1.5 Normalisation

Axes de travail :

- suivi des actions menées aux niveaux national et international
- promotion de ces actions (communication, formation)
- sensibilisation du réseau des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les inciter à participer aux travaux de normalisation.

Le périmètre initial de la mission s'est étendu avec son transfert à l'ABES, puisqu'il comprend aussi :

- le suivi des évolutions du format Unimarc : le chargé de mission est depuis septembre l'animateur du Comité français Unimarc (CFU) et le représentant français auprès du Permanent Unimarc Committee (PUC) ;
- la participation à la commission chargée d'évaluer l'opportunité de l'adoption de RDA, qui a commencé ses travaux en septembre 2010 ; une étude a été confiée au chargé de mission sur les conditions de mise en conformité du Sudoc avec le modèle FRBR.

1.6 Rétroconversions

Sudoc

Aide financière proposée à 13 établissements qui avaient sollicité le MESR pour des projets engagés avant le transfert de la mission à l'ABES. 11 établissements ont retourné un dossier.

Le montant total des demandes s'élevait à 270 000 € HT. C'est presque cette somme qui a été attribuée à 10 établissements : BDIC, Institut de France, BIU santé Paris, BNU, Institut catholique de Paris, Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, Ecole des Mines Paris Tech, BIU Montpellier, Observatoire, SICD Toulouse.

L'ABES a appliqué un coût médian de 3,85 € HT la notice pour calculer le financement attribué à chaque établissement. Un critère déterminant portait sur la participation financière de l'établissement à l'opération.

Calames

Un appel à candidatures a été lancé auprès des 21 bibliothèques Calames des 1^{er} et 2^{ème} cercles de déploiement. 10 ont répondu et ont été financées pour un montant total de 100 000 € HT, correspondant aux demandes exprimées : Institut de France, Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, BDIC, Muséum national d'histoire naturelle, BNU, Bibliothèque Sainte Geneviève, Bibliothèque Thiers, BULAC, Académie de Médecine, Ecole française d'Athènes.

Financement ABES 2011 aux établissements : presque 2 M €

Dont 74% pour les groupements de commande (GC)

GC : 1 411 115 € HT (y c CAS et CNRS)

Centres régionaux Sudoc-PS : 143 745 €

Rétros Sudoc : 257 225 €

Rétros Calames : 99 303 €

Chantiers en cours

2.1 BSN

L'ABES situe son action dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) dont l'actualisation a été initiée par le MESR. La 1^{ère} réunion s'est tenue le 8 mars.

L'ABES est pilote ou copilote de 3 ateliers BSN :

- BSN1 : licences nationales (avec Couperin)
- BSN3 : signalement (avec le CNRS)
- BSN8 : fourniture de documents, prêt entre bibliothèque (avec le CNRS)

Des notes de cadrage ont été rédigées pour chacun des segments. Des propositions de gouvernance et de mise en œuvre seront transmises aux directeurs des organismes, présidents des universités, et responsables d'alliance de recherche en juin 2011.

2.2 Licences nationales

L'Agence a été mandatée par le MESR en novembre 2010 pour négocier et acquérir des archives d'éditeurs, en s'appuyant sur les expertises du consortium Couperin et du CNRS. À cette fin, elle a recruté un négociateur professionnel (JISC Collections) pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la négociation, établi une licence-type avec l'assistance du cabinet Bensoussan à partir de la trame rédigée par Couperin, constitué un comité de pilotage de la négociation, qui reprend la configuration du comité technique. Ce comité a tenu sa première réunion à Montpellier le 10 mars 2011 pour présenter la méthode de négociation et définir son calendrier.

Il a été décidé de mener en parallèle les négociations avec les éditeurs concernés. Les premières séances se sont tenues à Montpellier les 14 et 15 avril.

Ces premiers contacts ont permis de constater que des marges de manœuvre existaient encore. De nouvelles offres tarifaires sont attendues en mai. On peut raisonnablement compter sur la signature d'au moins un contrat avant la fin du mois de juin.

L'ABES a participé à la préparation du dossier ISTEEX (plateforme d'accès aux archives acquises + achat d'archives) avec l'INIST-CNRS, Couperin et l'Université de Lorraine.

2.3 Signalement des ressources électroniques

Chantier prioritaire pour l'ABES.

Un conservateur a été recruté pour travailler spécifiquement sur la question (arrivé le 1er septembre 2010).

- dresser l'état des lieux du mode actuel de signalement des ressources électroniques dans le Sudoc,
- faire l'état de l'art en France et à l'étranger,
- accompagner le pilote ERMS Couperin : possible adossement du Sudoc à la base de connaissances.

Il est très impliqué dans la réflexion sur le projet d'établissement dont le volet « ressources électroniques » est une composante essentielle : à partir des réalisations en France et à l'étranger et des expérimentations, quels scénarios pour le signalement des ressources électroniques, au niveau national comme au niveau local ?

ERMS

L'ABES porte le MAPA pour le pilote d'ERMS Couperin (5 établissements sont concernés). Seuls deux prestataires ont déposé une offre : Swets et Proquest Serials Solutions dont la proposition a été retenue.

L'ABES a participé aux réunions du groupe de travail Couperin : engagement de la réflexion sur l'articulation entre la base de connaissance et le Sudoc, élaboration des formulaires de personnalisation des notices MARC nécessaires à Serials Solutions pour produire les premiers échantillons.

L'outil ne répondant pas aux attentes du cahier des charges (problèmes d'héritage de données, données ne remontant pas des instances locales vers l'instance consortiale), la VA, prévue en mars 2011, a été ajournée.

Licences nationales et signalement

Ne pas seulement acheter mais prévoir le signalement des ressources concernées.

Visite récente à Göttingen et Berlin : en Allemagne, les ressources achetées en licence nationale sont signalées dans les catalogues existants.

Sans attendre la future plateforme ISTEEX, l'ABES s'est attelée à mettre en œuvre ce signalement.

2.4 Rapprochement ABES-CERIMES : les 3 scénarios

Le projet de rapprochement entre l'ABES et le CERIMES est issu du constat de l'identité de missions entre les deux structures : repérer, signaler, donner accès à des ressources scientifiques et/ ou pédagogiques. Une identité qui s'est concrétisée par un partenariat pour la création commune de l'application « Signets des bibliothèques ».

Il est aussi motivé par la volonté de mieux ancrer le CERIMES à l'enseignement supérieur alors qu'il est actuellement un service rattaché au CNDP.

Une étude de faisabilité a été confiée en novembre 2010 aux cabinets Tosca et BPI.

3 scénarios sont en cours d'études :

- Etendre le partenariat existant (signets) à d'autres applications
- Fusion totale
- Fusion sur certaines applications correspondant aux missions et métiers de l'ABES

Les consultants travaillent depuis le 28 mars sur ces 3 scénarios. Un comité de pilotage est prévu durant la première quinzaine de juin pour examiner et choisir un des 3 scénarios.

Les résultats sont attendus pour l'été 2011.

2.5 Collection Analysis

L'ABES a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès du réseau en octobre 2010.

10 établissements se sont manifestés.

OCLC a produit les statistiques sur les pourcentages de notices possédant une classification Dewey/LC/NLM : compris entre 29 et 63%.

Les devis ont été communiqués aux bibliothèques en mai. Il s'agit d'un service assez onéreux puisque l'abonnement individuel, basé sur la taille de la collection et le nombre de RCR, est compris entre 494 et 8 394 € HT. Ce modèle économique est inadapté au marché français.

Ces pourcentages ont été communiqués aux bibliothèques concernées à qui il revient maintenant de prendre une décision.

La pertinence des analyses de collections permises par cet outil est bien entendu directement corrélée au pourcentage d'ouvrages indexés dans une des classifications sujet.

2.6 Numes

Le groupe de travail associant l'ABES, Adonis, la MISTRD et des utilisateurs, a tenu sa première réunion le 23 mars. Ses objectifs :

- Dresser un bilan de Numes
- Identifier les raisons de la stagnation du nombre de notices et de consultations
- Déterminer les finalités de l'outil
- Définir des fonctionnalités répondant aux besoins et attentes des communautés
- Définir le positionnement de Numes avec Patrimoine numérique et Michaël Europe

Les participants ont reconnu que :

- Numes a été conçu dans un contexte très différent de la situation actuelle en matière de numérisation et a été amené à agréger différents objectifs administratifs et descriptifs.
- L'orientation initiale et l'utilisation de Numes sont résolument professionnelles.
- La question des finalités de Numes doit être tranchée par la tutelle qui devra déterminer si Numes peut être considéré comme un outil de pilotage pour les politiques de numérisation. Ce n'est pas le cas actuellement pour la MISTRD, mais cela pourrait le devenir pour l'ANR ou l'AERES.
La MISTRD a confirmé qu'elle avait besoin de Numes comme outil de pilotage. Pas encore de réponse de l'ANR ni de l'AERES.
- un signalement des titres numérisés est préférable (plutôt que des corpus) : l'ABES proposera lors de la prochaine réunion des scénarios de réorientation et des solutions de signalement des documents numérisés dans le Sudoc et Calames.

2.7 Etude rétro Sudoc

Confiée au cabinet Van Dijk. Démarrage le 20 avril 2011.

L'étude comprend 2 phases :

- Etablissement d'un bilan détaillé des opérations de rétroconversion effectuées dans le Sudoc
- Formalisation de préconisations : définition de critères technico- économiques et stratégiques afin d'établir les priorités des axes de rétroconversion, en fonction des enjeux stratégiques du projet d'établissement de l'ABES

Calendrier :

- Remise du rapport final de l'étude : 15 septembre

Le comité de pilotage comprend des représentants de l'ABES, de l'AURA et de la MISTRD.

2.8 Modernisation du PEB

Un groupe de travail a été constitué au printemps 2010 avec les principaux acteurs du PEB : CADIST, AURA, ADBU, INIST-CNRS et des représentants de bibliothèques pluridisciplinaires. Piloté par l'ABES, il avait pour mission de proposer un scénario de modernisation du PEB à partir de l'étude Six et Dix.

Les réunions – 4 en 2010 - ont permis d'élaborer un scénario répondant à deux attentes principales du groupe qui a retenu l'option de faire reposer le dispositif sur l'interface du Sudoc : création d'une plateforme de dématérialisation mutualisée et le paiement en ligne.

Depuis octobre, l'ABES a engagé l'étude de faisabilité du scénario (volets juridiques, techniques et financiers).

C'est dans le cadre de ce groupe de travail que l'AURA a élaboré une charte « Qualité de service », diffusée dans les établissements.

Le groupe de travail insère désormais son action dans le segment 8 de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) - PEB et fourniture de documents - co-piloté par l'ABES et l'INIST-CNRS. Les évolutions intervenues à l'INIST-CNRS depuis l'automne 2010 militent en faveur d'une convergence entre le réseau Supeb et le service RefDoc développé par l'INIST-CNRS, qui propose déjà une interface unique de commande et paiement en ligne des commandes d'articles.

La première réunion de BSN8, programmée le 9 juin, examinera les points suivants :

- Résultat de l'étude de faisabilité du scénario de modernisation du PEB
- Convergences SUPEB/Refdoc

2.9 ISSN

L'ABES a renoncé en 2011 à son abonnement au service de dérivation en réseau par Z3950 (environ 20 000 €) en raison de son coût trop élevé dans le budget des bases externes.

Un échange de courriers est intervenu entre le président du CA de l'ABES à la présidente d'ISSN international:

Le président du CA de l'ABES :

- a demandé une utilisation plus ouverte des données ISSN
- proposé un partenariat tenant compte de la situation particulière à la France où le registre ISSN est alimenté par le circuit des BU en plus du centre national.
- proposé de participer à un projet pilote pour moderniser le circuit des demandes (définition de spécifications, tests, sans participation aux développements informatiques).

La réponse de la présidente d'ISSN international a témoigné d'une volonté d'ouverture:

- ISSN est prêt à autoriser l'utilisation de notices Sudoc provenant du registre ISSN en dehors du Sudoc ; ISSN donnera son autorisation au cas par cas ; cet usage ne sera pas forcément soumis au paiement d'une redevance supplémentaire
- proposition que l'ABES participe à la modernisation du circuit de numérotation et de correction ISSN par le développement d'un outil électronique de workflow (proposition confirmée récemment par un courrier du Centre national BnF)

ISSN international nous a demandé en décembre 2010 de fermer l'accès Z3950 public aux notices ISSN, arguant que ces dérivations porteraient préjudice à ISSN.

Le service de dérivation de toutes les notices Sudoc a été fermé en janvier dans l'attente de la mise en place d'un filtre sur les notices ISSN, effective début avril, date de réouverture du service.

L'ABES souhaite l'ouverture d'une concertation pour réintégrer les notices ISSN dans le service public de dérivation, sans nuire aux intérêts d'ISSN.

2.10 RDA

Le Comité stratégique RDA, présidé par le directeur de l'ABES, s'est réuni le 25 mars. C'est un des deux groupes qui ont été constitués pour étudier la possibilité d'adopter RDA en France et évaluer les impacts d'un tel changement : un groupe technique composé d'experts et un groupe stratégique constitué de membres reflétant l'ensemble de la profession qui prendra les décisions sur la base des études du groupe technique.

Le comité stratégique a décidé d'adopter à terme RDA avec si possible un profil européen d'implémentation.

Pour préparer ce changement, il propose d'évaluer les conséquences de l'adoption de RDA en termes de coût, d'évolution des SIGB pour une implémentation du modèle FRBR dans les catalogues, de migration des données et de formation.

Parallèlement une étude a été lancée pour définir les conditions de mise en conformité du Sudoc avec le modèle FRBR.

2.11 Rapport IGB sur catalogue collectifs

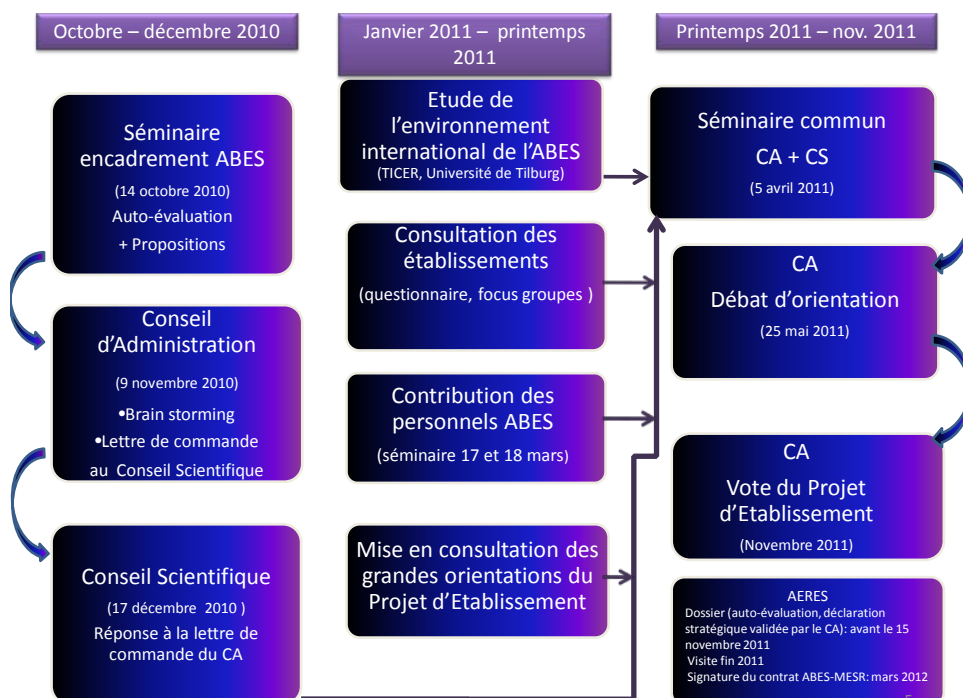
Une mission de l'IGB, menée par Mme Girard et M. Lecoq, travaille à un rapport sur les catalogues collectifs, attendu dans les prochains mois ;

Parmi les points abordés :

- le Sudoc et son utilisation
- les autres catalogues ou portails (Calames, thèses)
- le signalement des ressources électroniques
- les relations avec la BNF/CCFR
- l'avenir du SUDOC et plus largement des catalogues, les projets de l'ABES

Projets d'établissement 2012-2015

3.1 Schéma



3.2 Avancement

L'élaboration du projet d'établissement progresse selon le schéma prévu :

- Remise du rapport TICER en mars (en ligne sur le site de l'ABES)
- Séminaire des personnels ABES les 17 et 18 mars
- Séminaire commun CA-CS le 5 avril
- Lancement de l'enquête de satisfaction (confiée au cabinet Six et Dix)

Calendrier :

- o Réunion de lancement le 8 avril
- o Conduite de l'enquête par questionnaires du 16 mai au 10 juin auprès de tous les établissements utilisateurs des applications et services de l'ABES et d'une sélection de partenaires : INIST- CNRS, Persée, Revues.Org, ADBU, AURA, Couperin, BnF, CCSD, Adonis, AMUE
- o Entretiens avec les focus groupes du 13 juin au 13 juillet
- o Synthèse consolidée : début septembre

L'ABES a organisé en outre une demi-journée de débats et d'échanges avec les membres de ses réseaux le 16 mai sur 3 thématiques (ressources électroniques, SIGB mutualisé, patrimoine). L'ABES s'appuiera sur les réflexions croisées issues de ces ateliers pour enrichir sa stratégie.

Calendrier AERES :

- Dossier à déposer avant le 15 novembre 2011 (auto-évaluation, déclaration stratégique validée par le CA)
- Visite fin 2011
- Signature du contrat ABES-MESR : mars 2012 ?

3.3 Le rapport TICER

Plan

Les principales tendances dans le secteur de l'IST

Stratégie de quelques acteurs clés

Les évolutions majeures

Les questions posées par l'ABES

Recommandations

Les principales tendances dans le secteur de l'IST

Plus de mobilité et de flexibilité

Importance croissante des applications mobiles

Réseaux sociaux

« Cloud computing » (informatique dans les nuages)

Menaces sur la protection des données personnelles

Contraintes budgétaires

Stratégie de quelques acteurs clés, publics et privés

OhioLINK

Lyrasis

National Library of Australia

Council of Australian University libraries

RERO

IDS (Suisse)

CBUC (Barcelone)

GBV

BSZ

HBZ

HeBIS

State Libray Berlin

UKB (Pays-Bas)

BIBSYS
BN Finlande
OCLC
Ex Libris
Proquest

Les évolutions majeures

Quelle est la situation actuelle de l'ABES comparée à celle d'organisations similaires à l'étranger ?

Les différences :

- La plupart offrent une gamme plus large de services: archives ouvertes, hébergement, numérisation, expertise
- Plusieurs apportent un soutien aux bibliothèques pour leurs SIGB, surtout les bibliothèques qui ont choisi le même SIGB
- La plupart desservent non seulement les BU mais aussi les bibliothèques publiques

Comment les organisations similaires conçoivent-elles les évolutions futures du paysage dans lequel elles évoluent ?

Toutes ont des projets stratégiques fondées sur le numérique et sont conscientes que le maintien du statu quo (focus sur l'imprimé) conduit à l'obsolescence.

Si un équilibre imprimé/électronique se maintient à court terme, cet équilibre changera radicalement dans les 5/10 ans au profit du numérique

Points communs entre ces organisations :

Fournir des services de découverte aux bibliothèques

Offrir plus de services grâce aux économies d'échelle

Solutions libres

Intérêt croissant pour de nouvelles générations de services

Saisir les opportunités permises par l'informatique en nuage

Exploiter le web 2.0

Comment les organisations similaires perçoivent-elles la pertinence de leur rôle futur?

Pas d'avenir sans offre de nouveaux services et activités

Tendance lourde à plus de centralisation des services car la centralisation est plus efficace et moins coûteuse.

Bénéfices pour les bibliothèques d'une organisation mutualisée forte et fiable :

Meilleur rendement des métadonnées pour éviter les redondances et utiliser au mieux les métadonnées présentes sur le web (coopérations internationales entre bibliothèques et fournisseurs commerciaux)

Position plus forte pour négocier avec ces fournisseurs

Intermédiaire de confiance pour le fournisseur commercial et les bibliothèques dans l'hébergement de systèmes locaux

Position centrale pour développer des services nationaux (systèmes d'information sur la recherche, archives thématiques ou institutionnelles, portails de diffusion de bibliothèques numériques, soutien à la gestion des données de la recherche, numérisation et conservation)

Centre d'innovation

Des perspectives encourageantes:

car les bibliothèques devront redéfinir leur rôle traditionnel sous la pression de leur tutelle (plus de performance à moindre coût)

Les tutelles poussent à la mutualisation

L'avenir des catalogues collectifs nationaux est toutefois remis en cause aux Pays-Bas (développement de WorldCat). L'avenir du catalogue est questionné en Allemagne par

le Wissenschaftsrat qui souligne la distorsion entre la perception des bibliothécaires et celle du public. Avoir le courage de jeter un regard critique sur les pratiques actuelles, notamment la pertinence de services qui n'ont jamais été remis en cause dans l'univers de l'imprimé

Les questions posées par l'ABES

Comment traiter les ressources électroniques? Un catalogue unique ou 2 catalogues?

- Quelques organisations utilisent le catalogue central + recherche fédérée (solution dépassée)
- La plupart ont retenu une autre solution: outils de découverte
- Récupérer les données « dans les nuages » auprès de fournisseurs externes

Piste suggérée : développer une solution nationale pour les ressources produites en France (« Base de connaissance virtuelle française »).

Relations ABES-OCLC

L'ABES est-elle trop dépendante d'OCLC?

Incertitude sur l'avenir avec les rachats des sociétés dominant le marché (Google, Microsoft, Amazon, Ex-Libris)

Le statut d'OCLC (organisme à but non lucratif, organisation coopérative) est rassurant.

La question de la dépendance n'est pas décisive. La question se pose plutôt en terme de services, performance, contenu, fiabilité.

Question centrale: qui contrôlera les données?

Rôle stratégique des données françaises

Les relations entre l'ABES et les bibliothèques du réseau

Les bibliothèques doivent participer à la prise de décision sur les questions cruciales

Faire évoluer la gouvernance de l'ABES:

- Plus de représentants des établissements au CA
- Une structure de conseil avec des directeurs de BU (pour traiter de toutes les questions stratégiques soulevées par le rapport TICER)
- Développer le rôle de l'AURA

L'avenir de CBS

Il est assuré pour au moins 5 ans (à mentionner dans le prochain contrat de maintenance).

WinIBW est dépassé et va être remplacé par une application web intégrée communiquant avec CBS et WorldCat (2012?).

OCLC facilitera l'implémentation de RDA.

Fonctions NSS (social Network Services) dans CBS (développées pour SwissBib).

Importance des métadonnées structurées et contrôlées: FRBR, RDA, identifiants pérennes (ISNI), linked data.

L'ABES peut-elle jouer un rôle dans les systèmes locaux ?

D'autres le font

Saisir les nouvelles opportunités du cloud computing (choix des données traitées en local, en central, conjointement)

Scénario intéressant: offrir des services fiables reposant sur la collaboration entre bibliothèques, avec garantie de qualité du service, mises à jour automatiques, allègement des tâches de back office

L'ABES peut jouer un rôle sous condition:

- qu'un nombre significatif d'universités expriment clairement la demande
- que le modèle économique soit probant

Recommandations

- L'ABES doit devenir le hub français des métadonnées de la recherche, en coordonnant son action avec celle de la BnF (documents imprimés et électroniques)
- Harmoniser les initiatives françaises pour la gestion des métadonnées et des autorités

Continuer dans la voie initiée avec IdRef :

- Rejoindre VIAF
- Adopter une stratégie conjointe (avec les autres acteurs) pour l'acquisition, le moissonnage et la qualité des métadonnées

- Etendre le rôle de l'ABES dans les activités des back et de front office des bibliothèques :
 - Acquisition, catalogage, prêt
 - Recherche documentaire, PEB/FED, outils de découverte
 - Quel niveau d'action? Central, ensemble, sur place, local, à distance, cloud computing

- SIGB, outils de découverte: pas de développements maison

Impossible de concurrencer les outils Ex-Libris ou OCLC

Valeur ajoutée de ces services pour Google et Google Scholar

- Si l'ABES joue déjà un rôle important dans le soutien aux bibliothèques de recherche (SUDOC, métadonnées, portail des thèses), elle doit proposer davantage de services pour la recherche: notamment le développement et la gestion d'un dispositif national d'information sur la recherche (avec lien entre les métadonnées des travaux de recherche et le plein texte des archives institutionnelles)

3.4 Principaux axes du projet d'établissement (état provisoire, chantier en cours)

Missions de l'ABES

La mission de l'ABES est réaffirmée : signaler les fonds documentaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; apporter son concours aux établissements dans ce domaine.

A partir de 2002, L'ABES a élargi son champ d'intervention au-delà des catalogues avec deux types d'activité en relation étroite avec la logique de mutualisation nationale qui est au cœur de sa mission :

- l'achat de ressources électroniques dans le cadre des groupements de commandes et, plus récemment, des licences nationales
- la création d'un portail des thèses françaises

L'ABES continuera dans cette voie en proposant aux établissements des services adaptés au développement du numérique, qui impacte fortement l'activité traditionnelle du signalement, et en leur apportant son concours pour remplir leur mission au service de l'enseignement et de la recherche.

L'ABES n'a pas vocation à jouer un rôle dans la numérisation des contenus, mission assurée par d'autres opérateurs.

Le contexte dans lequel évolue l'ABES : les évolutions de l'environnement documentaire

Plusieurs facteurs impactent l'évolution de l'ABES et son offre de services :

- Le déclin du rôle traditionnel de la bibliothèque comme source d'information au profit des moteurs de recherche et des portails
- Acquisitions : mouvement de l'imprimé vers le tout électronique

- Le développement des services de « découverte » (une seule recherche permet d'accéder à tous les types de ressources)
- Le développement des applications mobiles
- L'essor de l'informatique en nuage (solutions hébergées)
- Les contraintes budgétaires qui obligent les bibliothèques à revoir leurs priorités

Rôle et positionnement de l'ABES

Les produits et services de l'ABES s'adressent en priorité aux établissements. L'Agence dessert aussi les utilisateurs finaux par rebond : cas du web Sudoc notamment.

Dans un contexte de ressources humaines contraintes, l'ABES apportera son concours aux bibliothèques dans leurs activités de back office afin de soulager la pression sur leurs activités de front office.

Une nouvelle génération de services de back office (acquisitions, catalogage, prêt) et de front office (recherche, découverte, fourniture) est en train d'émerger. L'informatique en nuage ouvre de nouvelles perspectives dans lesquelles les métadonnées joueront un rôle clé. De nouvelles perspectives de coopération entre l'ABES et les établissements s'ouvrent sur ces nouveaux services.

L'expérience de l'achat de ressources électroniques montre que la coopération permet d'accéder à plus de contenus, à des prix et des conditions plus avantageux, au bénéfice des chercheurs et des étudiants. Il en est de même pour les autres produits et services proposés par les principaux fournisseurs : l'ABES joue déjà un rôle important de fournisseur de services aux établissements; elle peut encore étendre ce rôle.

L'articulation judicieuse de l'intervention de l'Agence entre les niveaux local et national sera la clé de réussite de cette stratégie.

Les grands axes du projet d'établissement

4.1 Faire évoluer les catalogues et applications

L'avenir des catalogues est dans le web. Les bibliothèques doivent travailler à l'ouverture et à l'interopérabilité de leurs données avec celles d'autres opérateurs et les rendre visibles sur le web sémantique. Cette visibilité des données sur le web passe par le recours à l'utilisation d'ontologies ou de modèles conceptuels, tels que les modèles FRBR pour l'information bibliographique et FRAD pour les données d'autorité. Les catalogues des bibliothèques doivent donc évoluer afin de pouvoir exprimer les données qu'ils contiennent selon ces modèles.

C'est cette voie que poursuivra l'ABES pour :

- Ouvrir ses données
- Les rendre interopérables

L'ABES s'est d'ores et déjà engagée dans cette voie de l'interopérabilité avec l'application IdRef qui permet la réutilisation de ses référentiels par ses partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une étape supplémentaire sera franchie si l'ABES rejoint le projet international VIAF (Virtual International Authority File- Fichier d'autorité international virtuel). L'objectif de VIAF est de valoriser les fichiers d'autorité des bibliothèques par l'appariement et l'établissement de liens entre leurs fichiers d'autorité, et en rendant cette information disponible sur le web.

L'enjeu de la participation des données ABES à VIAF est de valoriser à l'échelle globale les données produites et gérées à l'échelle nationale par les catalogueurs des réseaux français de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'ABES expérimentera la mise en œuvre du modèle FRBR et l'exposition des données sur le web sémantique en étroite concertation avec la BnF, dans la perspective de l'implémentation à terme du nouveau code de catalogage RDA (Resource Description and Access), conformément à la décision du comité stratégique RDA.

4.2 L'ABES hub des métadonnées de la recherche française ?

L'Agence joue déjà ce rôle pour les métadonnées des publications imprimées. Peut-elle l'étendre aux métadonnées des publications électroniques ? Une telle perspective s'articulerait avec la stratégie de grands opérateurs privés qui envisagent de créer des hubs de données européens « dans les nuages ».

Une telle ambition supposerait que l'ABES travaille en étroite collaboration avec les organisations françaises concernées, au premier rang desquelles la BnF, et un ou plusieurs prestataires externes, en réutilisant au maximum les métadonnées déjà disponibles.

Cette perspective, qui suppose de définir un plan stratégique des métadonnées, pose de façon aigüe la question de ce qui doit être fait au niveau local ou central et selon quels partenariats.

4.3 Étendre le rôle de l'ABES dans le système d'information de la recherche courante ?

L'ABES apporte déjà un soutien important aux bibliothèques de recherche pour le catalogage, la production de métadonnées et les thèses électroniques. Peut-elle étendre ce rôle à d'autres services pertinents pour la recherche, notamment dans le cadre d'un système d'information de la recherche courante ? Les métadonnées des publications de la recherche doivent être liées au texte des dépôts institutionnels. Ce principe sous-tend le projet de portail des thèses françaises. Est-il susceptible d'être étendu à d'autres types de publications ?

4.4 Signaler les ressources des universités et établissements

4.4.1 Ressources électroniques

Les catalogues de bibliothèques ont été développés à une époque où n'existaient que les ressources imprimées. Ils recensent des objets physiques alors que la large dissémination des ressources électroniques, dont certaines n'ont pas d'équivalent papier, et la multiplication des bibliothèques numériques ont engendré une situation hybride dans les bibliothèques.

Les catalogues locaux traditionnels ne recensent pas et ne peuvent pas recenser l'ensemble des ressources auxquelles une bibliothèque peut donner accès. C'est vrai pour les catalogues locaux, çà l'est aussi pour les catalogues collectifs et le Sudoc. La plupart des établissements ont opté pour un signalement de leurs périodiques électroniques sur des outils de type A to Z. Ces ressources restent largement ignorées des catalogues locaux comme du Sudoc.

Signaler dans le Sudoc ou hors Sudoc ?

On peut envisager de signaler dans le Sudoc les ressources acquises une fois pour toutes (collections papier, livres électroniques acquis définitivement, archives acquises en licences nationales). Le Sudoc n'est pas adapté au signalement des ressources acquises sous licence (abonnements).

Quel niveau de granularité ?

Le signalement pertinent pour l'utilisateur final est celui de l'article (du chapitre pour les livres électroniques), pas celui du titre. Les catalogues traditionnels ne se prêtent pas à un signalement au niveau de l'article.

Quelle solution hors Sudoc ?

Si le Sudoc se prête facilement au signalement des livres électroniques, avec lien vers le texte, ce n'est pas un outil adapté à un niveau de granularité plus fin, celui de l'article. Seul un outil de découverte permet de signaler à ce niveau en allant chercher dans les nuages les métadonnées des articles, des archives (type HAL), des livres numérisés par Google et en faisant abstraction des formats.

Mais un outil national de découverte a-t-il un sens ? C'est ici que se pose de façon aigüe la question du bon niveau d'intervention de l'ABES, entre local et national.

Certains pays l'ont adopté (portail « e-lib.ch »), plusieurs partenaires de l'ABES y réfléchissent.

Développer un outil national de découverte qui ne permettrait pas d'accéder au document frustrerait les utilisateurs. L'accès au plein texte ne peut être géré que par les établissements qui ont acheté les droits de licence, à l'exception notable des ressources acquises en licence nationale.

Si un outil de découverte a toute sa pertinence au niveau local, c'est un outil de gestion qui est nécessaire au niveau central. L'expérimentation menée avec l'ERMS Couperin sera à ce titre porteuse d'enseignements.

L'ABES peut jouer un rôle de mutualisation pour faciliter le travail en local. Un outil national peut intervenir en back office sous la forme d'une base de connaissance partagée, par exemple.

Le signalement national, au niveau du titre, conserve-t-il une pertinence ?

La recherche au niveau de l'article se fait dans les établissements via des outils de découverte. Le signalement national conserve toutefois une pertinence, non pour accéder à la ressource mais pour orienter l'utilisateur vers l'établissement détenteur de la ressource.

Dans ce dispositif à plusieurs couches, l'étudiant a un point d'entrée local pour accéder à la ressource ; si la ressource n'est pas disponible localement, il doit pouvoir remonter au niveau national qui l'orientera vers l'établissement possédant la ressource.

4.4.2 Patrimoine

Le signalement des collections patrimoniales sera un axe fort du projet de l'ABES, à la fois par l'évolution des outils et l'aide financière apportée aux établissements pour la rétroconversion de leurs collections.

Calames

L'ABES fera évoluer les services et fonctionnalités de Calames en y intégrant les archives scientifiques des laboratoires, celles des bibliothèques, en articulant Calames avec les outils des autres opérateurs, notamment l'IRHT et sa BVMM (Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux). Le service d'hébergement d'images constitue un axe d'enrichissement de Calames. Il fera l'objet d'une évaluation avant sa généralisation.

Liber Floridus

Plusieurs options sont possibles pour sortir Liber Floridus de sa déshérence : transformer Liber Floridus en simple photothèque ou bien explorer d'autres solutions – où l'ABES pourrait jouer un rôle - tenant compte de la spécificité scientifique de Liber Floridus.

Numes

L'orientation professionnelle de Numes est réaffirmée. Numes constitue un outil de pilotage pour les politiques de numérisation du MESR. Il pourrait l'être aussi pour l'ANR ou l'AERES.

Le signalement au niveau des titres (et pas seulement des corpus) est demandé par les établissements. L'ABES explorera des solutions de signalement des documents numérisés dans le Sudoc et Calames.

Rétroconversions

La poursuite du financement des rétroconversions (Sudoc et Calames) constitue un axe important du volet patrimoine. L'étude-bilan en cours des rétroconversions Sudoc permettra de cibler les priorités d'un plan d'action national en ciblant les fonds présentant un intérêt patrimonial.

4.5 Développer l'achat de ressources numériques

La structuration des acquisitions de ressources numériques fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du segment BSN 1 (licences nationales) : modèles d'acquisition (entre

groupements de commandes ou licences nationales) ; répartition du rôle des opérateurs notamment.

L'ABES a acquis une expérience reconnue dans l'ingénierie du portage des groupements de commandes. Son rôle s'est trouvé conforté et élargi lorsque le MESR lui a confié fin 2010 la négociation et l'acquisition des premières licences nationales. Cette mission est appelée à se développer et pourrait connaître une accélération significative si le projet d'achat d'archives et leur agrégation dans une plateforme nationale - porté par l'Université de Lorraine et élaboré avec l'ABES, Couperin et l'INIST-CNRS - est retenu dans le cadre du Grand emprunt.

Les métadonnées des ressources acquises définitivement sous forme de licences nationales seront intégrées aux outils de signalement gérés par l'ABES.

La question de l'archivage pérenne des ressources acquises se pose. Outre l'archivage assuré par certaines bibliothèques nationales pour les éditeurs dont le siège est situé sur leur territoire (KB -Bibliothèque royale des Pays-Bas pour les publications Elsevier), des solutions nationales (BnF pour les publications françaises, CINES) ou coopératives telles Portico seront explorées avec les partenaires impliqués dans les acquisitions.

4.6 Proposer aux établissements un SIGB mutualisé

Plusieurs bibliothèques envisagent de changer leurs systèmes locaux alors que des solutions de nouvelle génération arrivent sur le marché.

L'ABES engagera une collaboration avec ces bibliothèques pour proposer une solution mutualisée, sous réserve qu'un nombre suffisant de bibliothèques soient prêtes à s'engager et que les économies d'échelle soient avérées.

Plusieurs scénarios sont envisageables : simple commande groupée, systèmes distribués, hébergement en central, dans les nuages. Entre le niveau local et national, plusieurs variantes sont possibles qui doivent être étudiées et sur lesquelles les établissements pourraient se positionner.

Le projet de SIGB mutualisé est considéré comme une priorité par les membres du CA et du CS, à mettre en œuvre rapidement car plusieurs établissements souhaitent changer de système dès maintenant. Le système proposé devra bien entendu être en mesure de gérer les ressources électroniques.

4.7 Développer les partenariats nationaux et internationaux

En France

L'ABES inscrira son action dans le cadre du dispositif de coordination de la Bibliothèque scientifique numérique, notamment ses segments 1 (licences nationales), 3 (signalement) et 8 (prêt et fourniture à distance).

Elle se coordonnera avec les autres opérateurs, plus particulièrement l'INIST-CNRS, afin que leurs offres de service ne soient plus dupliquées en fonction des communautés desservies (enseignement supérieur/recherche). La modernisation du PEB et de la FDD sera menée dans ce cadre et co-pilotée par l'ABES et l'INIST-CNRS.

L'ABES travaillera en étroite concertation avec la BnF notamment sur la question des outils et formats et sur l'implémentation de RDA en France.

A l'international

L'ABES poursuivra dans la voie engagée avec Google Scholar, OCLC (WorldCat), Dart Europe (portail de thèses européennes), le CERL (consortium des bibliothèques européennes de recherche) et explorera toutes les voies de partenariat susceptibles d'accroître la visibilité des collections documentaires des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche.

Elle continuera et amplifiera les partenariats avec ses homologues européennes pour améliorer ses applications voire en développer de nouvelles.

4.8 Mettre la gouvernance et le pilotage en cohérence avec le développement des missions de l'ABES

Le poids des établissements dans le pilotage de l'ABES sera accru par l'augmentation du nombre de leurs représentants siégeant au conseil d'administration.

Cet accroissement reflétera aussi l'élargissement des missions de l'ABES aux établissements de recherche.

Le partenariat privilégié avec l'AURA (Association des usagers des réseaux ABES) sera consolidé pour fédérer les points de vue des établissements sur les évolutions des applications et services de l'ABES.

En raison de l'augmentation sensible du nombre d'agents contractuels, dont plusieurs ont vocation à être pérennisés, les instances de dialogue social (CPL, CTP, CHS), actuellement réservées aux seuls fonctionnaires, leur seront ouvertes sous réserve de compatibilité avec la réglementation

La volonté de l'ABES de se rapprocher de l'Université concerne aussi l'implantation géographique de l'Agence : l'étude de faisabilité de son implantation sur un bâtiment dédié au cœur du campus « Montpellier Sud de France » sera poursuivie avec les services du PRES, sous la forme d'un PPP (partenariat public-privé).

Le modèle économique actuel de l'ABES fait reposer l'essentiel de la charge du financement de l'Agence sur l'Etat. Les nouveaux projets développés à la demande des établissements reposeront sur un financement partagé avec ceux-ci.